Vocabulaire

le lexique du roman policier

Attention, il y a deux pages !

Exercice 1

LE MOT POLICIER

Le mot « policier » est apparu en français au début du 17ème siècle.

- ➔ Il vient du grec polis qui signifie « la ville ».
- ➔ Il est composé du radical polic- et du suffixe -ier (qui sert à former des adjectifs et des noms).
- ➔ Il est d'abord apparu comme adjectif signifiant "*qui concerne l'administration d'une ville, d'un territoire*".
- ➔ Depuis le 18ème siècle, il est employé aussi comme nom et signifie « membre de la police ».

Complète les phrases avec les mots proposés (une seule combinaison possible à la fin)

a. Après un cambriolage, un …….. a été chargé de l'enquête.

b. Pour éviter les vols dans ce quartier, la ……. .effectue des rondes la nuit.

c. Cette enquête n'a jamais été résolue : c'est une énigme …….. .

Exercice 2 : À partir de ces mots latins, **retrouve des personnages d'enquêtes policières.**

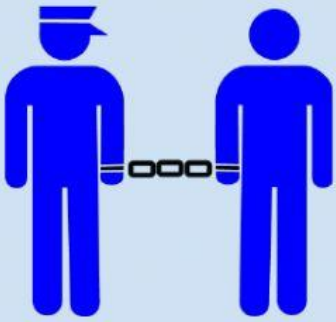

victima (animal destiné au sacrifice) : une ……..

quaesitus (cherché) : un en……..

detectum (pour découvrir) : un ……..

testimonium (témoignage) : un ……..

suspectus (soupçonné) : un ……..

Exercice 3 : **Complète ces phrases** à l'aide de noms de l'exercice 2.

a. Le commissaire a convoqué plusieurs …….. qui ont assisté à l'accident.

b. Un homme a laissé des traces de pas sur la moquette : il est le principal …….. .

c. Le corps de la …….. a été découvert près de la rivière.

Exercice 4

Le suffixe -cide vient du latin ***caedere*** (**tuer**).

Retrouve chaque nom en fonction de sa(ses) définition(s).

…….. : fait de tuer son enfant/personne qui tue son enfant.

…….. : fait de tuer une personne.

…….. : fait de tuer son père ou sa mère/personne qui tue son père ou sa mère.

…….. : fait de tuer son frère ou sa sœur/personne qui tue son frère ou sa soeur.

LIVEWORKSHEETS

Exercice 5

LES MOTS DE L'ENQUÊTE

Retrouve les mots qui correspondent à chaque situation décrite.

On mène une **ENQUÊTE** pour débusquer un criminel. Il faut pour cela rassembler le plus d'éléments possible.

Le **DÉTECTIVE PRIVÉ** enquête pour le compte de personnes ou d'entreprises privées.

L' **INSPECTEUR DE POLICE** mène lui aussi des enquêtes, mais il peut arrêter un suspect pour le mettre en prison.

Le **SUSPECT** est une personne que l'on soupçonne d'avoir commis un acte criminel (vol, agression, meurtre...). Mais il faut des preuves pour vérifier les soupçons.

Les **PREUVES** sont des éléments de l'enquête qui servent à révéler la vérité. Elles sont indispensables pour dire si le suspect est bien le criminel ou non.

Avoir des **SOUPÇONS**, c'est penser qu'une personne a fait quelque chose de mal, sans en avoir la preuve.

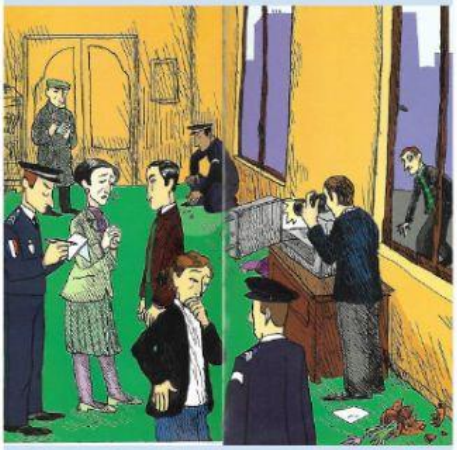

Les enquêteurs font parfois des **FILATURES** : ils suivent très discrètement une personne en essayant de ne pas se faire remarquer.

Au cours de l'enquête, on récolte des **INDICES** : un cheveu ou un mégot de cigarette. Le témoignage d'une personne est aussi un indice. Ils permettent de faire avancer l'enquête.

Le **TÉMOIN** est une personne présente sur les lieux de l'événement et qui raconte ce qu'elle a vu ou entendu.

Un **CRIMINEL** est une personne qui a commis un crime : vol, meurtre, attentat, empoisonnement...

Il est en **CAVALE** s'il s'est échappé de prison et s'il est recherché par la police.

La **VICTIME** est une personne à qui l'on a fait du tort. Ainsi, Mme La Pierre est la victime du voleur

LIVEWORKSHEETS